ÉGALITÉMAG.com

la newsletter

Mai 2026

N°19

LE REGARD D'ÉGALITÉMAG



Les mères célibataires, les précaires, les oubliées : Ces citoyennes existent, que le système le veuille ou pas !

Elles travaillent. Elles survivent. Elles élèvent leurs enfants. Et le système fait comme si elles n'existaient pas.

On parle beaucoup de la Moudawana en ce moment. Des lois qui avancent, des droits qui s'élargissent, des débats qui s'enchaînent. C'est bien. C'est nécessaire. Mais pendant ce temps, il y a des femmes qui vivent dans des réalités que les lois, même bonnes, ne voient pas encore.

Des femmes sans existence sur le papier. Pas de père sur l'acte de naissance, pas d'aide de l'État, pas de filet. Juste la débrouille et la honte que la société leur colle dessus, comme si c'était leur faute. Lire : Les damnées de l'état civil

Des femmes que le féminisme, parfois, oublie en chemin. Celui qui dialogue avec les institutions, qui plaide dans les colloques, et qui perd de vue celles qui travaillent dans les champs ou les usines, sans contrat, sans syndicat, sans voix. La violence économique ne laisse pas de bleus visibles. Mais elle enferme autant que le reste. Lire : En marge de la Moudawana, l'urgence d'un féminisme axé sur la lutte contre la violence économique

Et des femmes qui travaillent deux fois plus pour gagner deux fois moins. Pas par manque de compétences. Par conception. Parce que leur travail, visible ou invisible, a toujours été traité comme une ressource gratuite. Lire : Travailler deux fois plus pour valoir deux fois moins

Samira, elle, se lève chaque matin pour emmener sa fille à l'école. Elle vit dans une pièce sur un toit, sans frigo, avec des cicatrices sur le bras gauche. À vingt ans, enceinte et abandonnée, elle a mis le feu à sa propre vie. Elle a survécu. Elle voudrait que sa fille devienne avocate. Ou présidente d'une association. Qu'elle lutte pour les droits des femmes.

C'est pour ça qu'on écrit. C'est pour ça qu'on publie.

Aïcha Zaïmi Sakhri
Directrice de publication,
Egalitemag

REPORTAGE

Par Dounia Z. Mseffer



Les damnées de l'état civil

Dans la région de Beni Mellal, enfanter hors des liens du mariage est un crime que les femmes paient au prix fort. La loi les traque, la société les rejette, les pères les renient.

Plongée dans le quotidien de ces mères célibataires qui, entre viols déguisés en promesses d'union et précarité extrême, luttent pour arracher le droit d'exister.

« *Quand j'ai appris que j'étais enceinte, je me suis aspergée d'essence et j'ai craqué une allumette. Tout mon corps a pris feu* », raconte Samira, une jeune femme originaire d'un douar de la région d'Azilal. Elle avait 20 ans quand elle a décidé de mettre fin à sa vie. Elle ne doit la vie qu'à son compagnon, présent sur les lieux, qui parvient à éteindre le feu avant de la transporter en urgence à l'hôpital de Beni Mellal. De là, une ambulance la transfère au service des grands brûlés de Casablanca. Elle y restera quinze jours. Aujourd'hui âgée de 33 ans, Samira porte les traces de cette nuit sur son corps : « *J'ai le cou et le bras gauche entièrement brûlés. Cela me provoque des douleurs atroces, je ne peux pas porter de choses lourdes, et en été je ne peux pas retirer mon foulard car mes cicatrices sont affreuses* ». Quant à l'homme pour lequel elle a failli mourir, il est resté à ses côtés durant toute son hospitalisation. Mais le mariage, il n'en a jamais été question. « *Il ne me disait jamais non, juste il repoussait l'échéance* ».

L'histoire de Samira n'est pas un fait divers isolé. Elle est, à l'instar de plusieurs autres mères célibataires, le produit d'un système économique, juridique, et patriarcal qui punit les femmes pour avoir été vulnérables. Nous sommes à Beni Mellal, au cœur d'un territoire agricole où à peine une femme sur dix a un emploi et où prononcer les mots « *mère célibataire* » reste, pour beaucoup, un tabou. Et, en dépit des avancées constitutionnelles de 2011 et du Code de la famille de 2004, le cadre juridique marocain, tel qu'il est appliqué aujourd'hui, enfonce les mères célibataires. En effet, l'article 490 du Code pénal punit les relations sexuelles hors mariage et l'avortement reste sévèrement encadré. Résultat : les mères célibataires, considérées comme « *illégitimes* » au nom des traditions et de la religion, sont purement et simplement effacées des statistiques nationales, des aides financières, de l'accès aux soins... Comme si elles n'existaient pas.

Lire la suite du reportage sur le site

ACTU

Par Dounia Z. Mseffer



En marge de la Moudawana : l'urgence d'un féminisme axé sur la lutte contre la violence économique

Si la réforme du Code de la famille et la participation politique monopolisent aujourd'hui le débat public, une partie du mouvement féministe marocain tire la sonnette d'alarme. Pour Attac CADTM Maroc, la focalisation purement juridique portée par le mouvement féministe est une impasse si elle occulte l'exploitation économique et les politiques néolibérales qui précarisent massivement les femmes des classes populaires. Détails.

Le 28 mars dernier, Rabat a accueilli une rencontre féministe sous le thème : « *Le féminisme au cœur de la lutte contre le néolibéralisme, l'autoritarisme et la militarisation* ». Organisée par l'association ATTAC CADTM Maroc, cette journée d'échange a réuni des militantes, des militants, ainsi que des travailleuses engagées sur divers fronts. L'objectif ? Repenser les perspectives d'un mouvement féministe marocain confronté à des bouleversements nationaux et internationaux alarmants.

« *Le débat sur les droits des femmes au Maroc ne peut pas se résumer aux seules réformes légales. Certes, la lutte pour l'égalité juridique et la refonte du Code de la famille demeurent une nécessité dans un pays traversé par de profonds écarts de droits, mais cela reste insuffisant* », affirme Inès Jabrane, militante chez Attac CADTM Maroc (Comité pour l'abolition des dettes illégitimes).

Le mythe de *l'empowerment* des femmes

Pour ATTAC CADTM Maroc, aujourd'hui l'urgence est avant tout économique face à l'intensification d'une véritable offensive néolibérale. En effet, l'État multiplie les attaques contre les acquis sociaux : restriction drastique du droit de grève votée l'an dernier, réformes annoncées du Code du travail et des retraites, et accélération de la privatisation de l'éducation et de la santé. « *Sous le terme séduisant de régionalisation (via la création d'académies régionales et de groupements sanitaires territoriaux), on assiste en réalité au démantèlement de*

la fonction publique et à l'introduction de mécanismes du secteur privé dans la gouvernance des secteurs sociaux. Et les femmes issues des classes populaires en sont les premières victimes », poursuit Inès Jabrane qui donne pour exemple les nouvelles restrictions sur le droit de grève qui pénaliseront en priorité les secteurs très féminisés, précaires et peu syndiqués, où faire valoir ce droit deviendra presque impossible.

Lire la suite de l'article sur le site

CHRONIQUE

Par Osire Glacier



Travailler deux fois plus pour valoir deux fois moins : les femmes marocaines face au marché du travail

Au Maroc, le marché du travail ne corrige pas les inégalités de genre : il les reproduit et les amplifie. Derrière les chiffres du Haut-Commissariat au Plan, derrière les trajectoires invisibilisées de millions de femmes, se dessine un système cohérent, structuré autour d'un principe tenace : le travail féminin vaut moins. En salaire, en statut, en pouvoir. Cette chronique en déconstruit les mécanismes.

Le travail des femmes, même lorsqu'il est rémunéré, s'inscrit encore largement dans la continuité de ce qu'elles accomplissent dans l'espace domestique. Cette continuité n'a rien d'anecdotique : elle traduit une organisation sociale persistante, dans laquelle les femmes restent majoritairement cantonnées à des fonctions d'exécution, de soutien et de service. Elles organisent, anticipent, prennent en charge, au bureau comme au foyer, sans que cette charge globale ne soit jamais pleinement reconnue.

Lire la suite de la chronique sur le site

Si on vous l'a transféré n'hésitez pas à vous abonner pour la recevoir chez vous et surtout, à partager autour de vous!

Merci de nous lire et de nous faire connaître !

Faites-nous part de vos commentaires par e-mail : contact@egalitemag.com
et invitez un ami à s'inscrire à notre Newsletter.

Vous recevez cet e-mail parce que vous vous êtes inscrit à La Newsletter de égalitémag.com
Gérer vos préférences | Voir notre politique de confidentialité | vous désabonner

Copyright © EGALITEMAG.com, 2025